Document généré le 23 avr. 2024 11:44

Québec français

Dictionnaire actuel de l'éducation

Dictionnaire actuel de l'éducation, Renald Legendre. Larousse. Paris. 1988. 680 p.

Zita De Koninck

Numéro 73, mars 1989

URI : https://id.erudit.org/iderudit/45274ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

De Koninck, Z. (1989). Compte rendu de [*Dictionnaire actuel de l'éducation* / *Dictionnaire actuel de l'éducation*, Renald Legendre. Larousse. Paris. 1988. 680 p.] *Québec français*, (73), 38–38.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Dictionnaire actuel de l'éducation

Zita De Koninck

En mai 1988 est paru chez Larousse le *Dictionnaire actuel de l'éducation* sous la direction de Renald Legendre. Un ouvrage imposant si l'on estime la quantité de renseignements qui s'y trouvent : 3 500 entrées, 3 000 définitions, 2 375 articles, 3 050 notes explicatives, 250 formes fautives, 3 475 équivalents. Un dictionnaire « actuel » si l'on considère son aspect dynamique qui tient à l'approche globale préconisée et, par conséquent, à un réseau notionnel complexe indiquant les associations, les intersections ou les enchaînements entre les mots et les idées. Legendre et son équipe auront relevé le défi de tout dictionnaire de l'éducation : dresser les limites du champ de l'éducation tout en établissant les liens d'interdépendance que l'éducation entretient avec les autres disciplines.

Les auteurs ont invité les lecteurs à participer à l'évolution de leur œuvre par le biais de l'expérimentation et de la formulation de commentaires. Pour répondre à cette invitation, il faudrait une équipe de lecteurs comme il a fallu une équipe de chercheurs et de rédacteurs pour couvrir tous les champs d'intérêt de l'éducation. Nous nous permettons donc de faire quelques commentaires, sans prétention, après avoir pris connaissance du dictionnaire d'un point de vue général, puis à partir de quelques termes de didactique générale et de termes pouvant être consultés par des enseignants ou, encore, de futurs enseignants de français.

Un des aspects les plus intéressants et sans doute novateurs du dictionnaire est la large part qui a été accordée à l'informatique. À ce point de vue, le dictionnaire vient certes combler une lacune. Un tel instrument encouragera ceux qui prennent le virage technologique à le faire en français et ceux qui œuvrent déjà dans le domaine à préférer les termes français. La consultation de quelques entrées nous fait vite remarquer combien cet aspect du dictionnaire a été extrêmement fouillé. La seule consultation du mot « ordinateur » trahit la volonté des auteurs de renseigner en profondeur les lecteurs sur la réalité informatique. En effet, ce mot a droit à un traitement très développé sur le plan historique.

Nous nous sommes donc penchés sur quelques termes qui, même s'ils sont d'usage fréquent, suscitent souvent les plus grands débats et font l'objet de constants remaniements, compte tenu de l'évolution de la société et des courants de recherche qui influencent les changements en éducation. « Apprentissage » et « démarche d'apprentissage » par exemple, sont deux termes qui sont très développés. Les enseignants n'éprouveront pas de difficultés à s'y retrouver car, dans le premier cas pour traiter des « éléments déterminants » de l'apprentissage, on se réfère au MEQ comme dans le deuxième, pour donner un modèle de démarche d'apprentissage. Il est cependant étonnant que dans un cas comme dans l'autre, les sources du MEQ ne soient pas signalées : B. S. Bloom ou J. S. Bruner et R. M. Gagné. Un renvoi sous « apprentissage » réfère le lecteur à la taxonomie de Gagné mais il devra faire seul les liens qui s'imposent. Au Québec, pour quiconque voudrait chercher plus loin, il ne s'agit pas d'un obstacle insurmontable, mais dans l'ensemble de la francophonie cela peut poser problème. Dans le même ordre d'idées, les termes « pédagogie de la maîtrise » et « pédagogie de la découverte » n'ont pu être répertoriés alors qu'ils sont à la base même des orientations pédagogiques du régime actuel.

Par la suite, nous avons déduit que les auteurs avaient fait une place privilégiée à la vision québécoise. Par exemple, le traitement du terme « enseignement programmé » propose une description des caractéristiques de R. Cantin, MEQ ; ce n'est qu'à l'item « nature » qu'apparaît la portée de ce terme dans le domaine de la recherche. Au terme « validité », les définitions du MEQ côtoient celles de C. Selltiz. Les auteurs auront donc fait des choix, nous présumons, en fonction des lecteurs. Nous avons pu apprécier la minutie avec laquelle un terme comme « valeur » a pu être traité, cette fois en abordant les différents points de vue dans une perspective historique. Le terme « objectif » et son sous-ensemble sont également très détaillés. Le terme « résolution de problèmes » est présent sans plus de développement ; le terme « théorie du traitement de l'information » est absent.

Le terme « langue » a certes été abordé en tenant compte du point de vue québécois : à « Linguistique », une définition classique du terme langue est accompagnée d'une définition donnée par J. Valiquette (en éducation) ; à « Nature, utilité et éducation », ce sont les définitions de G. Rocher et de L. Dion qui ont été retenues. Aucune mention de Saussure et des classiques distinctions « langage », « langue », « parole ». C'est sans doute là que celui qui veut connaître ce genre de distinction doit se tourner vers les dictionnaires de disciplines. « Discours » est aussi très peu développé ; on s'en est tenu à sa définition dans le domaine strictement pédagogique en termes de « production orale ou écrite... », à sa portée en tant que « discours signifiant » à « caractère... ». Nulle mention de « stratégies du discours », « types de discours », « univers du discours », « analyse du discours » qu'il faudra alors chercher dans un dictionnaire de linguistique ou de didactique des langues.

Le terme « objectivation » y figure. Les professeurs de français auraient sans doute aimé qu'il soit plus développé tant on a parlé de lui. Les définitions des concepteurs se trouvent à « objectiver », celle de M. Pagé et de J.-P. Béland, un extrait d'une de celles de J.-G. Milot, la plus précise ayant été malheureusement omise.

Dans l'ensemble, nous avons pu apprécier la qualité de cet ouvrage et l'abondance de la documentation qui le sous-tend. Pour la formation des enseignants, c'est certainement un outil de base. Il a aussi le mérite d'être rédigé de façon très informative. Bien qu'il soit ou sera comparé aux dictionnaires existants de G. Landsheere (1979) et Mialaret (1979), sur le plan du volume, il s'en distingue nettement en termes d'organisation. Par sa conception, il s'agit d'une autre génération de dictionnaires. Ceux-ci se contentent généralement de définir les termes et de cerner leur contexte d'utilisation. Le *Dictionnaire actuel de l'éducation* engage le lecteur dans un vaste réseau de termes pour lesquels un traitement est fait en fonction des liens qui s'établissent avec et entre les disciplines. Ce dictionnaire est aussi facile d'accès et ne verse pas dans la monotonie. D'une part, le traitement des termes en soi est imprévisible ; d'autre part, la variété des formes de traitement comme des styles évite au lecteur de s'installer dans la routine au cours de sa consultation.

Dictionnaire actuel de l'éducation, Renald LEGENDRE, Larousse, Paris, 1988, 680 p.

De Landsheere, G., *Dictionnaire de l'évaluation et de la recherche en éducation*, Paris, PUF, 1979.

Mialaret, G., *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, PUF, 1979.